

CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES A LA FOURNITURE DE PRESTATIONS DE PUBLICITE DIGITALE

Les présentes Conditions (les « **Conditions** ») viennent compléter les Conditions Générales de CRITERE DIRECT, (les « **CG CRITERE DIRECT** ») et s'appliquent entre CRITERE DIRECT, SARL au capital de 50 000,00 €, Sise, 6 allée Jorge SEMPRUN 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°424 008 191 (ci-après « **CRITERE DIRECT** ») et le Client référencé au sein du Bon de Commande (ci-après le « **Client** »).

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Les termes utilisés au singulier ou au pluriel, débutant par une majuscule, auront dans le présent Contrat la signification suivante :

Audience (publicitaire) : désigne le groupe de personnes physiques destinataires de la Campagne.

Business manager : désigne l'interface du compte du Client sur un Réseau social et/ou une Régie publicitaire lui permettant (i) de diffuser et de suivre ses Campagnes publicitaires et (ii) d'attribuer des rôles et des autorisations permettant de confier la gestion de ses Campagnes à un prestataire.

Campagne (publicitaire) : désigne l'opération de diffusion de publicité sur le support prévu en fonction d'un paramétrage et de la définition d'une Audience personnalisée.

Compte publicitaire : désigne le compte professionnel de CRITERE DIRECT en tant qu'acteur de la publicité, sur le Réseau social et/ou la Régie publicitaire. Ce compte lui permet de définir une Audience personnalisée pour un client, de paramétrer une Campagne pour un client (définition de l'Audience personnalisée ou « objectif », du calendrier, du budget, de la durée, import du contenu publicitaire fourni par le Client) et le cas échéant de réaliser la Campagne de bout en bout (consultation de l'aperçu de la publicité sur différents supports digitaux, lancement de la Campagne).

Prestations : désigne les prestations de services fournies par CRITERE DIRECT au bénéfice du Client dans les conditions prévues au présent Contrat.

Régie publicitaire : désigne une plateforme informatique proposant un service de diffusion d'annonces publicitaires ciblées sur des sites tiers référencée en Annexe 3.

Réseau social : désigne une plateforme informatique, propriété d'un éditeur de réseau social référencé en Annexe 3, proposant une offre de services de gestion d'audiences publicitaires et sur laquelle le Client dispose d'un compte professionnel et d'un Business Manager et CRITERE DIRECT d'un Compte publicitaire.

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions ont pour objet de définir les conditions suivant lesquelles le Client mandate CRITERE DIRECT pour opérer une Campagne

publicitaire du Client sur un Réseau social et/ou sur des sites internet tiers via la Régie publicitaire, auprès d'une Audience personnalisée.

ARTICLE 3. COMMANDES

La commande des Prestations est réalisée dans les conditions de l'article 4 des CG CRITERE DIRECT.

ARTICLE 4. PRESTATIONS FOURNIES

4.1. *Description générale des Prestations*

Les Prestations pouvant être fournies par CRITERE DIRECT sont les suivantes :

- **Cas n°1** : la diffusion d'une publicité visant l'Audience constituée des Données du Client, le cas échéant complétées par les Données du Partenaire de CRITERE DIRECT, ou visant une Audience similaire (« look alike ») sur le Réseau social ;
- **Cas n°2** : la diffusion d'une publicité visant l'Audience constituée des Données du Client, le cas échéant complétées par les Données du Partenaire de CRITERE DIRECT, ou visant une Audience similaire (« look alike ») sur les sites internet partenaires de la Régie publicitaire ;
- **Cas n°3** : la diffusion d'une publicité visant une Audience définie grâce aux fonctionnalités de ciblage du Réseau social et/ou de la Régie publicitaire.

4.2. *Précisions relatives à l'Audience personnalisée*

Il est précisé que dans les Cas n°1 et n°2 :

- **La définition de l'Audience personnalisée implique le recours au Service de location de Données du Partenaire de CRITERE DIRECT.**
- La définition d'une Audience personnalisée s'effectue sur la base du Fichier de Données transmis par le Client et des directives fournies par le Client: fichier cible, fichier d'exclusion, fichier « look alike ».

4.3. *Rôle d'intermédiaire en matière d'achat publicitaire*

Dans les Cas n°2 et n°3, CRITERE DIRECT joue le rôle d'intermédiaire en matière d'achat d'espace publicitaire pour le compte du Client auprès de la Régie publicitaire.

Les Parties reconnaissent que ce rôle est soumis aux obligations prévues par la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (dite « loi Sapin »).

Dans ce cadre, le Client annonceur concède à CRITERE DIRECT un mandat afin de :

- Conclure en son nom et pour son compte un contrat d'achat d'espace publicitaire auprès de la Régie publicitaire ;
- Assurer la diffusion de la publicité de l'Annonceur via la Régie publicitaire suivant les demandes de l'Annonceur ;

- Régler les factures éditées par la Régie publicitaire et directement adressées au Client par la Régie, charge au Client de lui transmettre cette facture à réception ou de lui en faire parvenir une copie si cela n'a pas déjà été fait par la Régie ;
- Récupérer le compte-rendu communiqué par la Régie comprenant les mentions obligatoires du Décret n°2017-159 du 9 février 2017 et le transmettre au Client.

La rémunération de CRITERE DIRECT en contrepartie de cette Prestation d'intermédiaire est assurée par le Client et exclut toute rémunération de la part de la Régie publicitaire. CRITERE DIRECT garantit ne disposer d'aucun lien financier avec la Régie publicitaire.

Le Client s'engage à transmettre les factures reçues de la Régie à réception à CRITERE DIRECT. Tout retard de paiement de CRITERE DIRECT vis-à-vis de la Régie dû à l'absence de transmission d'une facture par le Client ou à un retard dans la transmission de celle-ci occasionnant un préjudice pour CRITERE DIRECT sera dûment indemnisé par le Client.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1. CRITERE DIRECT

CRITERE DIRECT s'engage à :

- Compléter les Données fournies par le Client en fonction de ses instructions avec les Données du Partenaire CRITERE DIRECT dans les Cas n°1 et n°2;
- Mettre en œuvre les critères de ciblage des Audiences publicitaires définis par le Client et portés à sa connaissance conformément aux dispositions du présent Contrat ;
- Ne pas utiliser le Fichier du Client pour d'autres objectifs que ceux relatifs à l'exécution de ses obligations nées du présent Contrat ;
- Réaliser les opérations susvisées de manière sécurisée.

5.2. LE CLIENT

Le Client s'engage à :

- Ouvrir un compte professionnel sur le Réseau Social et en accepter les conditions d'utilisation,
- Fournir à CRITERE DIRECT un accès au Business Manager de son compte sur le Réseau social pour lui permettre de paramétrer et le cas échéant de diffuser des Campagnes en son nom et pour son compte,
- Prendre connaissance et accepter les conditions contractuelles de la Régie publicitaire préalablement à toute Campagne ;
- Mettre à disposition de CRITERE DIRECT de manière sécurisée le Fichier des Données constituant l'Audience à compléter dans les Cas n°1 et 2 ;
- Fournir à CRITERE DIRECT toute instruction utile concernant la définition des Audiences

publicitaires et le contenu de la publicité si CRITERE DIRECT est chargée de sa diffusion sur le Réseau social et/ou la Régie publicitaire.

ARTICLE 6. PROPRIETE DES DONNEES

Le Client est et demeure propriétaire des droits sur les Données composant le Fichier qu'il fournit à CRITERE DIRECT, le cas échéant par l'intermédiaire d'un dédupliqueur.

CRITERE DIRECT reconnaît expressément n'avoir aucun droit de propriété sur les Données du Client. CRITERE DIRECT s'interdit toute utilisation des Données en dehors de l'exécution du présent Contrat. CRITERE DIRECT s'interdit en particulier de les divulguer ou de les transmettre à des tiers autres que des agences intervenant au nom et pour le compte du Client.

ARTICLE 7. DONNEES PERSONNELLES

7.1. Dispositions Générales

Les Parties s'engagent à respecter leurs obligations respectives en vertu de la Règlementation applicable.

L'utilisation des Données du Partenaire CRITERE DIRECT sous la forme de la normalisation, sélection et commercialisation de ces Données est réalisée par CRITERE DIRECT dans les conditions de l'article 12 des CG.

L'utilisation des Données Client par CRITERE DIRECT pour définir les données communes dans le fichier CRITERE DIRECT et télécharger les Données Client sur le Réseau Social ou sur la Régie publicitaire est régie par l'article 12 des CG.

7.2. Traitement des Données Client et CRITERE DIRECT par le Réseau social / la Régie publicitaire

L'utilisation des fonctionnalités de ciblage du Réseau social et/ou de la Régie publicitaire est régie par les Conditions générales du traitement des données et les conditions spécifiques relatives à la création d'Audiences personnalisées de chaque Réseau social/Régie publicitaire (Figurant à titre informatif en Annexe 3 des présentes) dont le Client déclare avoir pris connaissance et qu'il confirme avoir acceptées.

Le Client reconnaît avoir seul la charge de vérifier la conformité des conditions contractuelles du Réseau social / la Régie publicitaire à la Règlementation applicable.

Le Client garantit CRITERE DIRECT et son Partenaire contre toute réclamation ou recours à cet égard, et fait notamment son affaire de la conformité de tout transfert des Données Client et CRITERE DIRECT hors de l'Espace Economique Européen occasionné par le recours aux Réseaux Sociaux et aux Régies publicitaires.

7.3. Traitement des Données du Réseau social / de la Régie publicitaire

Le Client reconnaît que le traitement des Données du réseau social ou de la Régie publicitaire dans le cas n°3 sera assuré par le Client, en sa qualité de Responsable de Traitement, et par le Réseau social

ou la Régie publicitaire en qualité de Sous-traitant, CRITERE DIRECT n'intervenant qu'en qualité de représentant du Client et non en qualité de Sous-traitant.

ARTICLE 8. PRIX - FACTURATION - REGLEMENT

CRITERE DIRECT percevra le prix des Prestations pour la création d'audience ou pour paramétrer uniquement les Audiences publicitaires convenues en Annexe 1 des présentes.

Pour la réalisation de Prestations spécifiques de service d'audience personnalisée, un devis lui sera adressé au préalable.

Les modalités de facturation et de règlement sont celles prévues à l'article 9 des CG CRITERE DIRECT.

ANNEXE 1. Tarifs des Prestations

Ces tarifs sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés par CRITERE DIRECT à tout moment:

Honoraires de CRITERE DIRECT*

* Les honoraires peuvent être réajustés en fonction de la complexité du projet.

Publicités sur les Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Linked In, Tik Tok) – Prix par Réseau social :

- Calcul d'une Audience avec critères de segmentation : 200€HT
- Préparation, intégration et calcul d'une Audience look alike : 150€HT
- Prise en main du Business Manager du client : offert
- Paramétrage d'une Campagne (objectif, calendrier, budget, enchères, durée, intégration des visuels...) : 300€HT
- Reporting hebdomadaire d'une Campagne : 150€HT
- Coordination de l'ensemble des prestataires : offert

Campagne Google Display

- Calcul d'une Audience avec critères de segmentation : 200€HT
- Préparation, intégration et calcul d'une Audience look alike : 150€HT
- Prise en main du compte Google du client : offert
- Paramétrage d'une Campagne (objectif, calendrier, budget, enchères, durée, intégration des visuels...) : 400€HT
- Reporting hebdomadaire d'une Campagne : 150€HT

Campagne Google Ads

Sur devis uniquement.

Campagne Influence Marketing

Le Cas n°3 peut être réalisé en concomitance avec une opération de communication sur un Réseau social par un Influenceur.

La gestion de la prestation réalisée par l'influenceur peut également être réalisée par CRITERE DIRECT à titre optionnel.

Réalisation sur devis.

ANNEXE 2. Description des traitements de données personnelles.

Cette stipulation de l'Annexe décrit les traitements de données personnelles réalisés par CRITERE DIRECT en tant que Sous-traitant sur instructions du Client en qualité de Responsable de traitement.

TRAITEMENT 1 - Remise des Données par le Client à CRITERE DIRECT	
Description des opérations de traitement	Livraison des Données du Client à CRITERE DIRECT
Objet / nature des traitements :	Transfert, enregistrement, stockage
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Diffusion de bannières digitales de prospection commerciale du Client sur le compte d'un abonné/internaute d'un Réseau social.
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Age du consommateur - Date de naissance du consommateur - Prénom et Nom du consommateur - Sexe du consommateur - adresse postale du consommateur - Adresse email du consommateur - Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable) - Achat du consommateur (Presse, VPC, Collecte de fonds) - Centres d'intérêt - Profession - notation de typologie - notation de scores
Durée du traitement	Durée de la campagne
Durée de conservation des données	Durée de la campagne
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable.
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Espace Economique Européen (EEE)
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	CIFEALAB (SCALEWAY)

TRAITEMENT 2 (OPTIONNEL) - Ajout de Données complémentaires du Partenaire de CRITERE DIRECT aux Données du Client	
Description des opérations de traitement	Comparaison des Données du Client avec les Données du Partenaire CRITERE DIRECT pour déterminer les communs et sélectionner les données manquantes dans le Fichier Annonceur
Objet / nature des traitements :	Comparaison, enrichissement
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Diffusion de bannières digitales de prospection commerciale du Client sur le compte d'un abonné/internaute d'un Réseau social.
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Age du consommateur - Date de naissance du consommateur - Prénom et Nom du consommateur - Sexe du consommateur - adresse postale du consommateur - Adresse email du consommateur - Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable) - Achat du consommateur (Presse, VPC, Collecte de fonds) - Centres d'intérêt - Profession - notation de typologie - notation de scores
Durée du traitement	Durée de la campagne
Durée de conservation des données	Durée de la campagne

Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable.
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Espace Economique Européen (EEE)
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	CIFEALAB (SCALEWAY)

TRAITEMENT 3 – Sélection des données pertinentes du Fichier Client (le cas échéant enrichi avec les données du Partenaire de CRITERE DIRECT)

Description des opérations de traitement	Sélection des cibles en fonction des critères du client
Objet / nature des traitements :	Sélection, suppression
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Diffusion de bannières digitales de prospection commerciale du Client sur le compte d'un abonné/internaute d'un Réseau social.
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Age du consommateur – Date de naissance du consommateur – Prénom et Nom du consommateur – Sexe du consommateur – adresse postale du consommateur – Adresse email du consommateur – Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable) - Achat du consommateur (Presse, VPC, Collecte de fonds) – Centres d'intérêt - Profession - notation de typologie - notation de scores
Durée du traitement	Durée de l'opération
Durée de conservation des données	Durée de l'opération
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable.
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Espace Economique Européen (EEE)
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	CIFEALAB (SCALEWAY)

TRAITEMENT 4 – Formatage de la sélection de Données client (enrichies ou non) (l'Audience)

Description des opérations de traitement	Mise en forme du Fichier conformément aux prérequis du Réseau social ou de la Régie publicitaire
Objet / nature des traitements :	Structuration
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Diffusion de bannières digitales de prospection commerciale du Client sur le compte d'un abonné/internaute d'un Réseau social.
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Age du consommateur – Date de naissance du consommateur – Prénom et Nom du consommateur – Sexe du consommateur – adresse postale du consommateur – Adresse email du consommateur – Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable) - Achat du consommateur (Presse, VPC, Collecte de fonds) – Centres d'intérêt - Profession - notation de typologie - notation de scores
Durée du traitement	Durée nécessaire à l'opération
Durée de conservation des données	Durée nécessaire à l'opération

Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable.
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Espace Economique Européen (EEE)
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	CIFEALAB (SCALEWAY)

TRAITEMENT 5 – Import d'Audience sur le Réseau social

Description des opérations de traitement	Téléchargement du Fichier de Données du Client, le cas échéant enrichies avec les Données du Partenaire CRITERE DIRECT louées pour la Campagne par CRITERE DIRECT sur son Compte publicitaire du Réseau social ou de la Régie publicitaire
Objet / nature des traitements :	Téléchargement
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Diffusion de bannières digitales de prospection commerciale du Client sur le compte d'un abonné/internaute d'un Réseau social.
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Adresse postale du consommateur – Adresse email du consommateur – Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable)
Durée du traitement	Durée nécessaire à l'opération
Durée de conservation des données	Durée de la campagne
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable.
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Espace Economique Européen (EEE) côté CRITERE DIRECT, traitement des données par le Réseau social / la Régie publicitaire hors périmètre (sous-traitant direct de l'annonceur et non de CRITERE DIRECT).
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	CIFEALAB (SCALEWAY), Réseau social / Régie publicitaire

TRAITEMENT 6 – Création de l'Audience d'une Campagne publicitaire sur le Réseau Social via import d'Audience

Description des opérations de traitement	Utilisation de la fonctionnalité du Réseau social / de la Régie publicitaire opérant une réconciliation entre l'Audience importée et les Données du Réseau social / de la Régie publicitaire. Soit les profils communs constituent l'Audience publicitaire personnalisée, soit des profils similaires à ceux de l'Audience importée constituent l'Audience publicitaire personnalisée (« look alike »).
Objet / nature des traitements :	Comparaison, réconciliation, exclusion, sélection, ciblage.

Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Diffusion de bannières digitales de prospection commerciale du Client sur le compte d'un abonné/internaute d'un Réseau social.
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Adresse postale du consommateur – Adresse email du consommateur – Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable) – Données complémentaires du réseau social ou de la Régie publicitaire
Durée du traitement	Durée de la campagne
Durée de conservation des données	Durée de la campagne
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable.
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Traitement des données par le Réseau social / la Régie publicitaire dans et hors EEE
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	Réseau social / Régie publicitaire

TRAITEMENT 7 – Diffusion de la Campagne via import d'Audience

Description des opérations de traitement	Diffusion de la publicité sur l'Audience cible
Objet / nature des traitements :	Diffusion
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Diffusion de bannières digitales de prospection commerciale du Client sur le compte d'un abonné/internaute d'un Réseau social ou via la Régie publicitaire.
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Données du réseau social ou de la Régie publicitaire
Durée du traitement	Durée de la campagne
Durée de conservation des données	Durée de la campagne
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Traitement des données par le Réseau social / la Régie publicitaire dans et hors EEE
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	Réseau social / Régie publicitaire

TRAITEMENT 8 – Reporting post Campagne via import d'Audience

Description des opérations de traitement	Etablissement de statistiques de diffusion de la publicité
Objet / nature des traitements :	Organisation, rapprochement, modification, transmission
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Définition du succès de la Campagne
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)

Catégories de données personnelles traitées	Données du réseau social ou de la Régie publicitaire
Durée du traitement	Durée de l'opération
Durée de conservation des données	Durée de la campagne
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Traitement des données par le Réseau social / la Régie publicitaire dans et hors EEE
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	Réseau social / Régie publicitaire

TRAITEMENT 9 – Suppression de l'import d'Audience

Description des opérations de traitement	Suppression de l'Audience à la fin de la campagne par CRITERE DIRECT sur tout support
Objet / nature des traitements :	Suppression
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Instruction du Responsable de Traitement
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Adresse postale du consommateur – Adresse email du consommateur – Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable)
Durée du traitement	Durée de l'opération
Durée de conservation des données	N/A
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable
Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Traitement des données par le Réseau social / la Régie publicitaire dans et hors EEE
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	Réseau social / Régie publicitaire

TRAITEMENT 10 – Traitement des demandes d'exercice de droit d'opposition ou suppression dans le cadre de l'import d'Audience

Description des opérations de traitement	Prise en compte de toute demande d'exercice de droit préalablement au lancement de la Campagne
Objet / nature des traitements :	Suppression de la donnée du Fichier
Finalité (s) pour laquelle les données personnelles sont traitées pour le compte du responsable du traitement	Obligation légale
Catégories de personnes concernées dont les données personnelles sont traitées	Consommateurs (Clients/ Prospects)
Catégories de données personnelles traitées	Adresse postale du consommateur – Adresse email du consommateur – Numéros de téléphone du consommateur (fixe/portable)
Durée du traitement	Durée de l'opération
Durée de conservation des données	N/A
Catégories spéciales de données personnelles traitées (le cas échéant)	Non applicable

Lieu (Pays) de stockage et de traitement des données	Traitement des données par le Réseau social / la Régie publicitaire dans et hors EEE
Intervention d'un sous-traitant ultérieur	Réseau social / Régie publicitaire

ANNEXE 3. LISTE DES SOUS TRAITANTS

3.1. DE CRITERE DIRECT

Dans le cadre du présent contrat, MYLIST fait appel aux sous-traitants ultérieurs suivants :

Nom du Sous-traitant ultérieur	Activités	Localisation	Opérations de traitements réalisées
CIFEALAB	Déduplication et hébergement des fichiers	Europe	Gestion de l'hébergement des fichiers, Déduplication, Comptage, Sélection, Réception, Extraction

CIFEALAB fait lui-même appel au sous-traitant suivant :

Nom du Sous-traitant ultérieur de CIFEALAB	Activités	Localisation	Opérations de traitements réalisées	Qualifications & Certifications
SCALEWAY	Hébergeur de serveurs dédiés et sauvegardes des données sur 4 Data Centers	France (4 Data Centers en France)	Hébergement des données de la base de données myLIST	ISO 50001 (ENMS609673), Tiers III design by the Uptime Institute (2014), HADS, ISO 27001

3.2. DU CLIENT

LE CLIENT reconnaît et déclare que dans le cadre du présent Contrat, pour que CRITERE DIRECT puisse réaliser les Prestations de services, objets du présent Contrat, CRITERE DIRECT pourra transmettre les Données aux sous-traitants du Client :

Nom du Sous-traitant du Client	Activités	Localisation	Opérations de traitements réalisées
Facebook Ireland	Hébergement et stockage de Données pour la création d'Audiences publicitaires	Irlande	Audiences publicitaires personnalisées à partir d'un Fichier du Client suivant les instructions de ce dernier (exclusion, ciblage, look alike)
TikTok Technology Limited (Ireland)		Irlande	
Twitter International Unlimited Company		Irlande	
LinkedIn Ireland Unlimited Company		Irlande	
Google Ireland Limited	Hébergement et stockage de Données pour la création d'Audiences publicitaires	Irlande	Audiences publicitaires personnalisées à partir d'un Fichier du Client suivant les instructions de ce dernier (exclusion, ciblage, look alike)

Conditions contractuelles :

Facebook Ireland	<ul style="list-style-type: none">- Conditions générales du traitement des données Facebook- Conditions des audiences personnalisées basées sur des listes personnalisées de Facebook- Avenant sur le transfert des données européennes de Facebook
------------------	---

TikTok Technology Limited (Ireland)	<ul style="list-style-type: none"> - TikTok Commercial Terms of Service - TikTok Custom Audiences Terms - TikTok Jurisdiction Specific Terms
Twitter International Unlimited Company	<ul style="list-style-type: none"> - Twitter Master Services Agreement - Twitter Data Processing Addendum
LinkedIn Ireland Unlimited Company	<ul style="list-style-type: none"> - LinkedIn Ads Agreement - LinkedIn Data Processing Agreement
Google Ireland Limited	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions d'utilisation de Google – Règles de confidentialité et conditions d'utilisation – Google - Règles de confidentialité – Règles de confidentialité et conditions d'utilisation – Google - Google Ads Data Protection Terms: Service Information (safety.google)